



**De l'intention
à l'action...**

Afin de transformer notre engagement «**Agir collectivement en faveur de la santé au travail**», nous avons défini quatre axes stratégiques qui porteront nos actions pour les quatre années à venir :

- Renforcer et mener à bien notre projet de service,
- S'affirmer auprès des entreprises en tant que partenaire de la prévention des risques,
- Avoir une stratégie de communication à destination des employeurs, salariés et parties intéressées,
- Faire de notre démarche qualité un pilier de l'amélioration continue et du progrès.

Portés par ces intentions, nous avons cultivé plus de proximité avec vous, nos adhérents, en créant plusieurs événements : une première vague de « matinales », et une journée porte ouverte, dont vous retrouverez les temps forts détaillés dans cette édition. Les sujets des matinales avaient vocation à vous communiquer des informations, et autres outils, utiles pour établir et/ou renforcer votre démarche de prévention des risques professionnels : Evaluation des risques, Qualité relationnelle au travail au service de la QVT, ou encore impact des nouvelles organisations du travail sur la santé... Vous avez été nombreux à participer à ces différents événements, l'équipe du GMSI 84 se joint à moi pour vous en remercier.

Nous remercions également nos partenaires, Entrepreneurs des Sorgues et Carpensud, pour leur contribution active à ces rendez-vous, ainsi que les intervenants, David PESME (consultant), Aline RIGAUD (coach sportif et diététicienne), et nos hôtes M. et Mme DARCAS (entreprise COQUELICOT) Jérémy GINARD (Restaurant The Marius) et Emmanuel de MENTON (La Bastide Rose).

Enfin, je tiens à témoigner ma gratitude à cette belle équipe du GMSI 84 qui s'est engagée, et a rendu possible la réalisation de ces projets.

La Présidente
Joëlle THERIN

Le mardi 12 mars 2019, les services de santé au travail interentreprises ont organisé partout en France des rencontres sur la prévention en entreprise, à destination de tous leurs publics.

La prévention en santé au travail a été au cœur de cette journée, comme elle est au cœur des missions de notre service. Cette thématique nous a permis de mettre en scène la dynamique de transformation forte des Services de santé au travail interentreprises qui s'est particulièrement accélérée depuis quelques années.

Elle a donc été illustrée et racontée par les femmes et les hommes qui portent cette mission au quotidien.

Un comité de pilotage, composé de chaque représentant métier, du Directeur et de la Présidente du GMSI 84, a choisi de décliner la journée en trois temps, sur le site de Carpentras.

AU PROGRAMME :

- **un parcours santé-travail** proposant des points infos et des ateliers participatifs,
- **une rencontre santé/sécurité** sur l'hygiène de vie et le rôle de l'entreprise,
- **une conférence de presse** pour partager l'expérience de quatre entreprises accompagnées par le GMSI 84.

Le parcours santé-travail



Le 12 mars dernier, les entreprises adhérentes ont rencontré l'équipe du GMSI afin de découvrir ou de redécouvrir les missions du service au travers du **parcours santé-travail**.

Cet espace était organisé et animé par les différents professionnels du service : médecins du travail, infirmières en santé travail, conseillers technique de prévention, et assistantes médicales.

L'**objectif des ateliers** visait à informer les employeurs, et leurs salariés, sur différents thèmes au regard des risques professionnels auxquels leurs activités peuvent les exposer.

L'idée étant de **sensibiliser** d'abord sur quatre problématiques récurrentes en entreprise : le bruit, le risque chimique, le repérage des risques professionnels, et les TMS (troubles musculo-squelettiques) liés au travail sur écran.



Il s'agissait de **promouvoir** ensuite l'importance de l'hygiène de vie sur des stands dédiés à l'alimentation, au sommeil ou encore aux conséquences des conduites addictives.

Les employeurs ont également pu **faire le point** avec l'équipe du GMSI 84 sur le suivi individuel de leurs salariés depuis la dernière réforme, et sur les examens médicaux auxquels ils sont soumis en fonction de leurs risques professionnels.

Enfin, un «point informations» était dédié à la **prévention de la désinsertion professionnelle**, et deux autres présentaient l'utilisation du **site internet**, et du **E-learning**.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'accompagner près de 50 entreprises sur le parcours santé travail. L'intérêt porté par nos adhérents à cette manifestation renforce notre volonté de communiquer davantage sur l'offre globale de services du GMSI 84.



Actualité du service

Suivi des travailleurs saisonniers

Les modalités du suivi de santé des travailleurs saisonniers ont évolué, dans le cadre du décret relatif à «la modernisation de la médecine du travail».

Dans le cadre d'un contrat de moins de 45 jours avec ou sans risque particulier, ou d'un contrat de plus de 45 jours n'exposant pas le salarié à des risques particuliers, celui-ci peut participer à une **Action de Formation et de Prévention (AFP)**.

Les équipes du GMSI 84 organisent les premières sessions d'AFP dès la fin du mois d'avril.

L'AFP a pour objectif de permettre aux travailleurs saisonniers d'identifier les risques auxquels les expose leur environnement de travail, de les inciter à être acteur de leur sécurité, et de les informer plus largement sur le rôle et les missions du service de santé au travail.

Elle sera dispensée en petit groupe, et se déroulera au sein du GMSI 84, ou dans les locaux de l'entreprise.

Rencontre santé-sécurité

La conférence animée par **Aline RIGAUD**, Coach sportif et Diététicienne, est venue clore le cycle des matinales «Santé-sécurité» initié en octobre dernier, et organisé en partenariat avec les associations d'employeurs «Entrepreneurs des Sorgues» et «Carpensud». L'objectif de ces rencontres était de sensibiliser les dirigeants sur l'importance de la santé, de la sécurité et du bien-être pour améliorer la qualité de vie au travail, et par conséquent les performances de l'entreprise.

Cette dernière thématique visait à sensibiliser les employeurs sur l'importance de l'hygiène de vie au sein de l'entreprise, à savoir «Comment optimiser son capital santé pour une réussite collective».

L'intervenante a mis en avant le rôle que l'entreprise doit jouer dans la prise en compte des besoins fondamentaux de l'individu : adaptation des locaux aux temps de repos, réflexion sur l'offre alimentaire à destination des salariés (distributeurs boissons et nourritures), importance d'intégrer l'activité physique dans l'entreprise.

Cette conférence a suscité l'intérêt des participants, et notamment celui des chefs d'entreprises, qui sont repartis avec des pistes de réflexion.

Conférence de presse

Pour terminer cette belle journée, l'équipe du GMSI 84 avait choisi de donner la parole aux employeurs, afin qu'ils puissent témoigner par retour d'expérience des actions de prévention menées par les intervenants du GMSI 84. Quatre entreprises ont présenté des mesures concrètes d'amélioration des conditions de travail réalisées en collaboration avec les acteurs de notre service.



● Après plusieurs interventions du GMSI 84 dans sa structure, **M. MARINO**, dirigeant une entreprise de maçonnerie, a de nouveau sollicité l'équipe du Docteur Anne-Marie BOUHNİK pour réaliser un diagnostic TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) de ses situations de travail. Les interventions successives de l'ergonome, du conseiller technique de prévention et du médecin du travail ont permis de motiver une demande d'aide financière auprès de la CARSAT, pour l'achat d'une mini pelle spécifique.

● **Sébastien MARTIN**, responsable QHSE de l'entreprise Mc Cormick, est intervenu pour présenter l'action du GMSI 84 dans le cadre du maintien dans l'emploi d'un salarié. A l'occasion de la visite de pré-reprise de l'employé en question, le Docteur

LEROY a préconisé un aménagement du poste de travail afin d'éviter son inaptitude. L'objectif était de limiter au maximum les vibrations du chariot élévateur délétères à la santé du salarié.

Un aménagement technique a pu être réalisé avec le concours du Cap-emploi, après que le collaborateur ait fait une demande de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Celui-ci a donc pu être maintenu à son poste de travail.

● **M. COURANT** de l'entreprise BLAIN EMBALLAGES a détaillé les interventions conduites par le GMSI 84. Celles-ci portaient essentiellement sur la prévention du risque «bruit». Des mesures sonométriques, puis dosimétriques aux différents postes, ont été réalisées par le conseiller technique de prévention pour dresser une cartographie du bruit dans l'établissement.

Des pistes d'amélioration dans la prise en charge de ce risque ont pu être présentées à l'employeur, en fonction des zones prioritaires où le bruit est le plus élevé.

Dans la continuité de l'accompagnement, une sensibilisation à ce risque a été réalisée auprès des salariés de l'entreprise.

● Le responsable commercial de l'entreprise GMDF, **M. D'ARZAC**, a quant à lui exposé les différentes étapes qui ont conduit à la mise en place de matériels ergonomiques spécifiques au travail sur écran. Participant au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'entreprise, le Docteur Jacqueline LEROY, médecin du travail, a pu noter des problématiques relatives aux postes de travail administratifs. Elle a donc mandaté les interventions de l'ergonome et du conseiller technique de prévention pour accompagner l'entreprise dans sa démarche. Tous les postes de travail concernés ont été étudiés, des propositions d'aménagements et d'achats de matériel adapté ont été formulées. Enfin, les équipes administratives ont été sensibilisées aux risques physiques du travail sur écran, et le projet s'est concrétisé par l'essai de matériels ergonomiques, avant l'aménagement définitif de tous les bureaux.

Nous les remercions tous pour leur participation et leur partage d'expérience sur l'accompagnement apporté par le GMSI 84.

Cette journée visait à mieux faire connaître la réalité de nos actions de prévention, et à promouvoir notre offre globale de services. Les participants (employeurs et salariés) sont venus nombreux pour échanger avec les équipes. Gageons que cet événement aura permis de valoriser nos actions pour le mieux-être des entreprises et de leurs salariés.



Groupement
Médico Social
Interprofessionnel

214, rue Edouard Daladier
84200 CARPENTRAS
Tel. 04 90 67 65 65
Fax : 04 90 67 65 69

Rejoignez-nous sur le net :
www.gmsi84.fr

Des questions, des
remarques, des
suggestions?

CONTACTEZ NOUS :
contact@gmsi84.fr

Comité de rédaction :

- Joëlle Therin
- Armelle Lucerino
- Annick Royere
- Géraldine Siffermann Achir

Comité éditorial :

- Joëlle Therin
- Michel Péré